



⚠️ **Communiqué de la CRSA - Des patients en otage ?**

Tous les métiers de la santé ont des règles déontologiques dont la plus connue est de veiller à la santé et à la sécurité des personnes soignées. Le métier de soignant, c'est une de ses valeurs et sa noblesse, fait passer en premier l'intérêt de la personne soignée. Or une modalité inhumaine de protestation prend des patients, vous ou moi, en otage.

Au Centre NéphroCare de Béziers, des professionnels de santé ont mené depuis le jeudi 24 avril une action de grève des soins, coordonnant des mesures de non-réponse à des réquisitions en urgence, réquisitions qui visaient à assurer la poursuite vitale d'hémodialyses pour la soixantaine d'insuffisants rénaux suivis et habituellement dialysés dans ce centre. Ces patients ont été plusieurs jours répartis, dans des conditions difficiles qui sont souvent des pertes de chances pour eux, dans les centres voisins d'hémodialyse, libéraux ou publics, d'Agde, Sète ou Béziers.

Le serment d'Hippocrate précise "Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé... J'interviendrai pour protéger les personnes si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées".

La CRSA d'Occitanie, organe de la démocratie en santé, s'indigne de voir ainsi mise en danger la santé des patients. Elle s'élève fermement contre le fait de les prendre en otage et de s'en servir comme moyen de protestation. Elle appelle les soignants à respecter les valeurs absolues du soin. ●●●

Sommaire

Les actus de la CRSA - p. 2-3 :

- Edito du Président
- L'avis de la CRSA sur le zonage pharmacie
- Retour sur la dernière CRSA plénière

Les actus des Commissions Spécialisées - p. 4 :

- Le bilan 2024 de la CSOS
- Séminaire commun CSDU et GT ISS
- Les actus de la Commission Prévention

Les actus des CTS - p. 5 :

- Lancement du Club des Présidences de CTS
- Le CTS 31 partage son bilan 2024

Démocratie en santé en Occitanie - p. 6 :

- Devenez Représentant des Usagers
- Soutenons nos agences de santé !
- Monter un projet réduisant les ISS

Agenda



14 mai : CSOS

16 mai : Commission Permanente

4 juin : Plénière CRSA à Carcassonne

5 juin : Séminaire "Discriminations dans les parcours de soin" à Carcassonne - CSDU et Groupe de Travail Inégalités Sociales de Santé

17 juin : Commission Spécialisée Prévention

20 juin : CSMS

Edito du Président - Démocratie en santé, psychiatrie & santé mentale

Pr Laurent SCHMITT, président de la Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie Occitanie

La santé mentale s'intéresse au bien-être d'une population. Elle est plurifactorielle : stress, conditions de travail, accès aux loisirs, à la culture... Lorsque la santé mentale se dégrade, on rentre dans le domaine du soin - des affections psychiatriques surgissent : anxiété, addictions, dépression, crises suicidaires. De nombreux dispositifs ont heureusement vu le jour : Mon soutien psy, maisons des adolescents, système de recontact Vigilans, centres experts dépression. Mais on n'est pas soigné au quotidien par un dispositif. Le citoyen souhaite que l'on réponde à deux questions : où puis je trouver un professionnel ? et dans quel délai peut-il me recevoir ?



Nombre de structures et professionnels recommandés ne prennent plus de nouveaux patients, sont sur répondeur, ou renvoient sur des dispositifs obstrués. Les délais restent incompatibles avec l'intensité du mal être individuel ou le risque de passage à l'acte. Seules des actions agissant sur la possibilité de consultations très rapprochées, à l'instar du dispositif de soins partagés en psychiatrie (DSPP) ou de créneaux réservés et disponibles auprès des psychiatres de ville ou de CMP peuvent offrir une possibilité de soins en temps et heure.

Dans ce contexte, les instances de démocratie en santé - CRSA, CTS - ont un rôle essentiel à jouer : celui de porter la voix des usagers, d'interpeller les acteurs institutionnels, de co-construire des réponses adaptées aux réalités du terrain. Favoriser la prévention, lutter contre la stigmatisation, renforcer les parcours de soins : autant de défis que nous devons relever collectivement. ●●●

L'avis de la CRSA sur le zonage pharmacie

La CRSA s'est réunie en plénière exceptionnelle le 26 février dernier pour se prononcer sur le "zonage pharmacie".

L'ARS Occitanie a consulté la CRSA sur la liste des **18 territoires** au sein desquels l'accès au médicament n'a pas été considéré comme satisfaisant pour la population. **33 pharmacies** en difficulté situées dans ces territoires peuvent bénéficier d'une aide financière.

Après de riches échanges, la CRSA a émis un avis **favorable** sur le zonage pharmacie (27 votes favorables, 20 défavorables, 19 abstentions).

En complément de ce vote, la CRSA a présenté un certain nombre de remarques sur la méthodologie du zonage pharmacie, que vous pouvez retrouver dans l'**avis complet [ici](#)**. ●●●



Retour sur la dernière assemblée plénière de la CRSA

Le 25 mars dernier, les membres de la CRSA se sont réunis en plénière à Montpellier.

Au programme de la journée :

- Présentation de l'**appel à projets "démocratie en santé"** de l'ARS et premiers éléments de bilan des projets soutenus, favorisant la participation citoyenne au système de santé.
- Echanges sur les travaux du Groupe de Travail "Démographie, Accès aux soins et Attractivité des métiers du soin" de la CSOS. **Retrouvez l'avis émis par la CRSA [ici](#).** ←
- Présentation du rôle des **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** dans l'amélioration de la coordination entre professionnels de santé.

La matinée s'est terminée par un **quizz** : "mieux comprendre les Inégalités sociales de Santé".



L'après-midi a été consacrée à des ateliers d'intelligence collective sur l'évaluation du Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028.

À quelles conditions la CRSA estimera que les objectifs du PRS sont atteints ? 

Les participants ont exprimé leurs attentes sur ces 9 thématiques :

- L'accessibilité du système de santé pour les personnes en situation de handicap
- L'attractivité des métiers de la santé
- La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé
- La réduction des délais d'accès aux soins
- La participation citoyenne à l'élaboration des politiques publiques de santé
- La prise en compte des situations de vulnérabilité dans les parcours de soins et d'accompagnement
- La prévention en santé
- La coordination entre les acteurs de santé
- La santé mentale



Les retours des membres de la CRSA permettront d'alimenter la stratégie d'évaluation du PRS, afin de s'assurer celui-ci réponde au mieux aux besoins des populations. ●●●

Les actus des Commissions Spécialisées

Le bilan 2024 de la Commission Spécialisée Organisations des Soins

La CSOS a été particulièrement sollicitée en 2024. Vous retrouverez ci-dessous le bilan des demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation d'activités de soins et d'équipements traitées par la CSOS l'année passée :

Date de la séance	nombre de dossiers	nombre de mentions / modalités	AVIS CSOS		DECISION DG	
			favorables	défavorables	ACCORD	REJET
14-juin-24	3	3	3	0	3	0
04-sept-24	22	60	58	2	51	9
11-sept-24	41	91	91	0	88	3
13-sept-24	30	60	60	0	59	1
18-oct-24	115	115	104	11	110	5
21-oct-24	76	75	68	8	75	1
06-nov-24	33	51	31	20	36	15
14-nov-24	29	33	29	3	26	7
TOTAL	349	488	444	44	448	41

La CSOS se réunira le 14 mai prochain à propos de l'Aide Médicale à la Procréation (AMP), puis les 17, 24, 26 juin et 2 juillet pour traiter le sujet du cancer / médecine nucléaire. ●●●

La Commission Spécialisée Droits des Usagers et le Groupe de Travail Inégalités Sociales de Santé préparent leur séminaire commun

Rendez-vous le **5 juin 2025** au centre hospitalier de Carcassonne pour une journée de réflexion et de travail autour de la question : **Comment lutter contre les discriminations et les inégalités sociales de santé dans les parcours de soins ?**

Les actus de la Commission Spécialisée Prévention

Le 8 avril dernier, la CSP s'est réunie pour élaborer sa contribution au rapport annuel sur le respect des droits des usagers du système de santé.

Les membres ont centré leurs recommandations sur deux thématiques :

→ Prévention et promotion de la santé mentale :

- Promouvoir les actions de prévention en santé mentale mises en œuvre par les CPTS
- Favoriser la dynamique des commissions santé mentale des CTS, en lien avec les PTSM (Projets Territoriaux de Santé Mentale)
- Soutenir la médiation en santé, notamment dans les CPTS et les MSP
- Soutenir le développement des compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge

→ Promotion de la vaccination des professionnels de santé :

- Rappeler l'importance de la répétition des messages de prévention
- Soutenir les actions de promotion de la vaccination au sein des établissements
- Valoriser les actions d'aller-vers et de proximité

Rendez-vous le **17 juin** pour la prochaine commission prévention ! ●●●

Les actus des Conseils Territoriaux de Santé

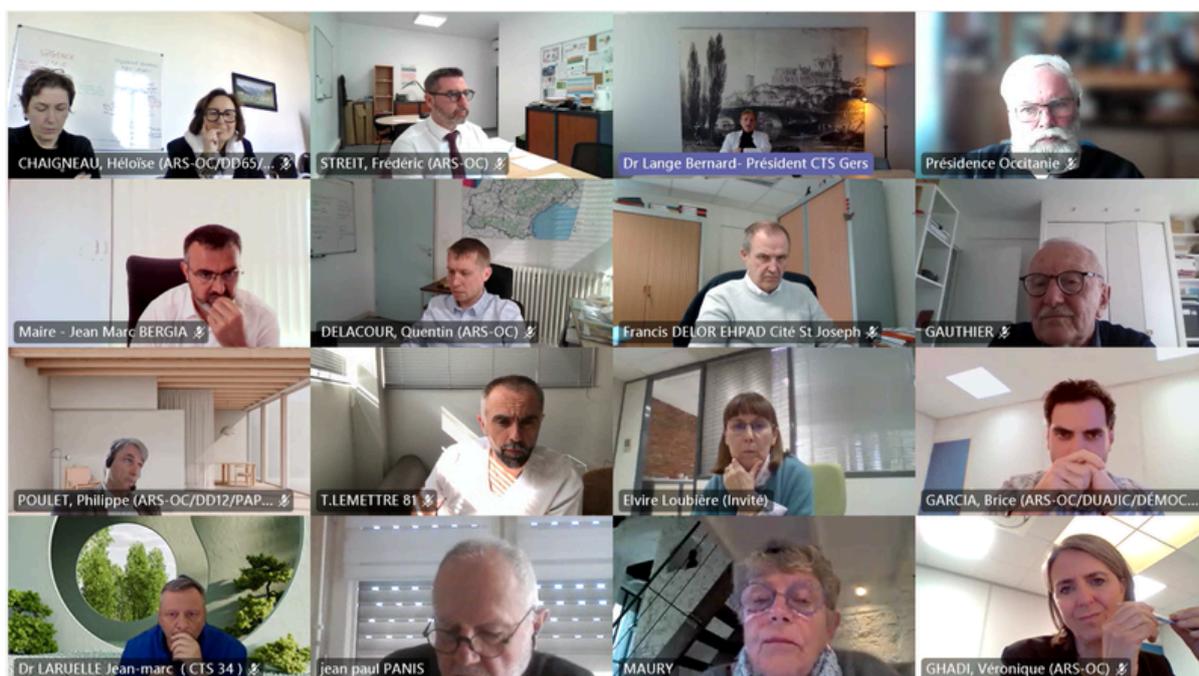
Lancement du “Club des Présidences de CTS”

Le premier “Club des Présidents et Présidentes de Conseils Territoriaux de Santé” a rassemblé de nombreux participants le 5 mars dernier.

L’objectif de ce nouvel espace d’échange régulier est de permettre aux 13 CTS d’Occitanie de partager leurs pratiques et de travailler ensemble sur des sujets communs.

Mme Maury, Présidente du CTS du Lot, a ainsi partagé pour cette première édition une présentation inspirante sur l’animation de son CTS.

La prochaine rencontre aura lieu le **jeudi 12 juin de 12h à 13h**. ●●●



Le CTS de Haute-Garonne partage son bilan 2024



Retrouvez [ici](#) la synthèse des actions 2024 et les perspectives 2025 du CTS 31. On y trouve des informations sur l’activité du CTS plénier ainsi que de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l’expression des usagers.

La rédaction de ce bilan est le résultat d’un travail collectif entre les membres du CTS et la délégation départementale de l’ARS. C’est une manière de montrer l’intérêt de l’Agence pour la démocratie en santé, ainsi que le bénéfice apporté par un travail et un engagement collectif.

Ce document valorise et donne du sens à l’engagement des membres. De quoi motiver de nouvelles personnes à rejoindre le CTS de leur territoire! ●●●

Démocratie en santé en Occitanie

Rejoignez la Commission des Usagers de votre établissement de santé !

Jusqu'au **27 juin**, il est possible de candidater - en lien avec une association agréée - pour rejoindre la Commission des Usagers (CDU) d'un établissement de santé occitan.

Une CDU est installée dans chaque établissement de santé public et privé pour représenter les patients et leur famille, veiller au respect de leurs droits et faciliter l'expression de leurs plaintes ou réclamations.

Retrouvez le formulaire de candidature et le replay du webinaire de présentation [ici](#) !



Soutenons nos agences de santé !



Depuis plusieurs mois, les agences françaises en charge de la protection de la santé et de l'environnement sont l'objet d'attaques d'une partie du monde politique et médiatique. Parmi elles, on peut citer la proposition de supprimer la Conférence Nationale de Santé (CNS) - instance nationale de démocratie en santé, ou encore de remettre en question les compétences et l'indépendance scientifique de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

Retrouvez [ici](#) un communiqué de la Fédération Promotion Santé concernant la nécessaire existence des institutions en charge de la protection de la santé. ●●●

Comment mettre en place un projet qui contribue à la réduction des Inégalités Sociales de Santé ?

Vous souhaitez que votre projet de santé participe à la réduction des inégalités sociales de santé (ISS) ?



Le Groupe de travail ISS de la CRSA vous partage un outil réalisé par Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes, qui permet de formuler des pistes de réflexion ou d'amélioration des actions afin de d'interroger votre projet sous l'angle des ISS.

Retrouvez le document et sa bibliographie [ici](#) !

Comité d'édition composé du président de la CRSA, des présidents des commissions spécialisées, et de la chargée de mission de la CRSA Occitanie, Anaëlle Varvoux. Pour toute information ou suggestion pour le prochain bulletin, vous pouvez contacter: missions@crsa-occitanie.fr